

CR de l'Assemblée Citoyenne du 14 décembre 2022

Présents : Pierre-Yves Schanen, Mathilde Despré, Alix, Andreea, Soazig, Maria, Pierre René, Corinne, Sarah, Michel, Valérie.

Excusée : Laurence.

Mot de Pierre-Yves Schanen :

- Petit point sur les différents projets en cours et futurs de l'Assemblée Citoyenne.
- Pierre-Yves Schanen s'absente le temps de nos discussions et est à notre disposition si nécessaire et viendra pour la fin de réunion.
-

Deux ateliers sont à l'ordre du jour :

- - Droit de pétition
- - Projet de l'Assemblée Citoyenne

1. Droit de pétition

Rappel du cadre légal au niveau national pour le droit de pétition et des propositions faites par la mairie de Ramonville pour élargir ce droit.

Répartition des membres présents en deux groupes pour travailler sur ces propositions.

Restitution groupe 1 :

- Garder le seuil au minimum 10 % de signataires mais étendre le groupe aux personnes qui ont 16 ans minimum et qui sont résidents à Ramonville St-Agne depuis 1 ou 2 ans minimum.
- Tous les membres de ce groupe pourront signer et déposer une pétition.
- Une pétition pourra être déposée par un groupe de personnes parmi les signataires.
- Combien de pétitions : 2-3 par an maximum.

Question :

- Comment constituer une liste des résidents et le nombre d'années en tant que résident à Ramonville ?

Restitution groupe 2 :

- Descendre l'âge minimal à 14 ans.
- Descendre le seuil à 5 % de signataires.
- Étendre ce droit aux personnes morales, les personnes qui passent par Ramonville (par exemple pour une pétition concernant les pistes cyclables), les personnes qui travaillent dans les entreprises de Ramonville

Question :

- Comment régler le problème de la grande disparité entre ce qu'une entreprise peut mettre en place vs une personne civile ?

Problèmes soulevés :

- L'impossibilité d'utiliser des listes comme celles des parents d'élèves, des étrangers de Ramonville etc.
- Possibilité d'utilisation des listes des recensements.
- Différence entre le droit d'utiliser des listes et le droit de vérification de l'existence d'une personne.

Idées proposés:

- Ajouter lors de la signature de la pétition une case « j'autorise la vérification de mon identité ».
- Lancer un coup d'essai pendant 1 an pour observer le comportement des Ramonvillois, option assez large et ouverte, basée sur ce qui se fait aujourd'hui. Et après un an on revoit le système.

La tâche pour les membres de l'Assemblée Citoyenne sera d'écrire un texte martyr sur la méthode (comme pour la charte de l'AC) dans la forme globale, avec les points qu'il faudra définir et les propositions faites entre crochets. Au fur et à mesure des discussions ces points seront discutés et fixés après plusieurs allers-retours entre l'Assemblée Citoyenne et les élus.

Le problème du trombinoscope qui n'est plus à jour a été mentionné, Mathilde propose une mise à jour.

2. Projet de l'Assemblée Citoyenne :

Discussion ouverte entre tous les membres présents.

Idées mentionnées :

- Redécoupage des quartiers : un redécoupage plus fin pourra ouvrir la voie à plus d'animations.
- Travailler sur le lien social et la plateforme informatique « adopte ma tomate » pour créer des pistes anti-gaspillage.
- Créer plus de lien entre les aînées et les jeunes en proposant des lectures à la médiathèque pour les maisons de retraites et des foyers.

Points soulevés par Pierre-Yves Schanen:

- Un arbitrage a été déjà fait pour le découpage en quartiers pendant le premier mandat suite auquel les 3 quartiers existants ont été créés.
- Faudra interroger les services sociaux et éducatifs pour se renseigner sur les projets déjà existants pour la création du lien entre les aînées et les jeunes.

Prochaine Assemblée Citoyenne jeudi 2 février 2023